



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Vignobles

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°559 du 12 juillet 2006 - 2 pages

Stades

La stabilité des températures élevées, parfois caniculaires depuis le début juillet, favorise encore le développement phénologique. A présent, la fermeture de la grappe est en cours dans la plupart des parcelles, elle est même déjà réalisée en parcelles précoces. Les stades moyens sont quasiment équivalents à ceux de 2005.

Stades moyens observés :

Chardonnays: début du stade 33 "fermeture de la grappe".

Pinots noirs: stade 33 "fermeture de la grappe" atteint ou imminent.

Pinots meuniers: fin du stade 31 "baies à taille de pois" à acquisition du stade 33 "fermeture".



Grêle

Le 4 juillet en fin de journée un orage particulièrement dévastateur accompagné de violentes chutes de grêle a touché une partie importante du vignoble notamment en Vallée de la Marne, Montagne Ouest et Massif de Saint-Thierry. Plus de 2000 ha de vignes sont concernés dont 550 ha gravement (source CIVC). Communes les plus touchées : Mareuil le Port, Troissy, Vandières, Jouy les Reims, La Neuville aux Larris, Champlat-Boujacourt, Saint-Thierry, Thill, Pouillon... (liste non exhaustive). Depuis ce début de campagne, les dégâts de grêle ont déjà concerné 2400 ha répartis sur 35 communes pour une destruction correspondant à 630 ha (source CIVC).

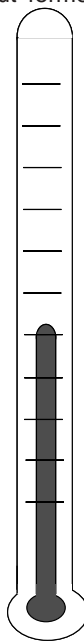
Dans les parcelles concernées par ces accidents, la protection anti-mildiou préventive doit être soignée, les nouveaux organes verts émergents et à venir sont très sensibles.

Mildiou

Outre les accidents climatiques évoqués précédemment, la majorité des secteurs ont été concernés par des précipitations orageuses successives du 4 au 7 juillet. Localement, les quantités de pluies ont été considérables

Indice de gravité
Milvit stade :
début fermeture

2003 33
2004 30
2005 28
2006 25



(jusqu'à 110 mm du 4 au 5 juillet en Vallée de la Marne). Dans ces conditions, le risque 'mildiou est de nouveau redynamisé.

Pour autant, globalement la situation demeure assez bien maîtrisée compte tenu des conditions très favorables à la maladie (suivant les postes considérés) qui sévissent depuis mi-juin. L'observation régulière de différents témoins non traités reflète l'augmentation de symptômes sur feuilles, notamment les plus jeunes qui sont les plus sensibles actuellement.

Ces symptômes s'expriment également sur grappes avec présence de rot-gris et progressivement de rot-brun. Ponctuellement ces expressions concernent aussi des situations traitées. A présent, les grappes vont devenir progressivement moins sensibles, attention cependant à bien surveiller l'évolution en cours particulièrement dans les secteurs ayant subi les récents orages.

Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit:

date	(intensité)	secteur	sorties de taches
4 juil	faible à moy	généralisée	9 juil
5 juil	moy à forte	généralisée	10 juil
6 juil	faible à forte	localisée	11 juil
7 juil	faible à forte	localisée	12 juil

Rappel : les dates prévues de sorties taches sur feuilles sont potentielles, sur grappes (baies) la durée d'incubation avant l'apparition de symptômes est plus longue.

■ **Nos conseils : nos préconisations antérieures demeurent d'actualité. Veiller à suivre l'évolution de l'état sanitaire dans les**

Mildiou

Risques encore élevés, restez vigilants

Oïdium

Symptômes sur grappes en progression

Observez vos parcelles sensibles

Botrytis

fin des interventions au stade 'B' Tordeuses

Activité de ponte en cours.

Si option traitements avant éclosion : intervenir du 13 au 19 juillet

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0910 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

jours à venir surtout dans les secteurs les plus concernés par les pluies.

Toute parcelle doit encore être sous protection avant une pluie importante annoncée.

Un rognage/écimage efficace a généralement un effet très positif pour limiter l'inoculum présent et les possibilités de repiquages.

Gestion des renouvellements :

- cas général, parcelles saines ou quasi saines, réintervenir à échéance classique selon le type de fongicide (soit 12 ou 14 jours).

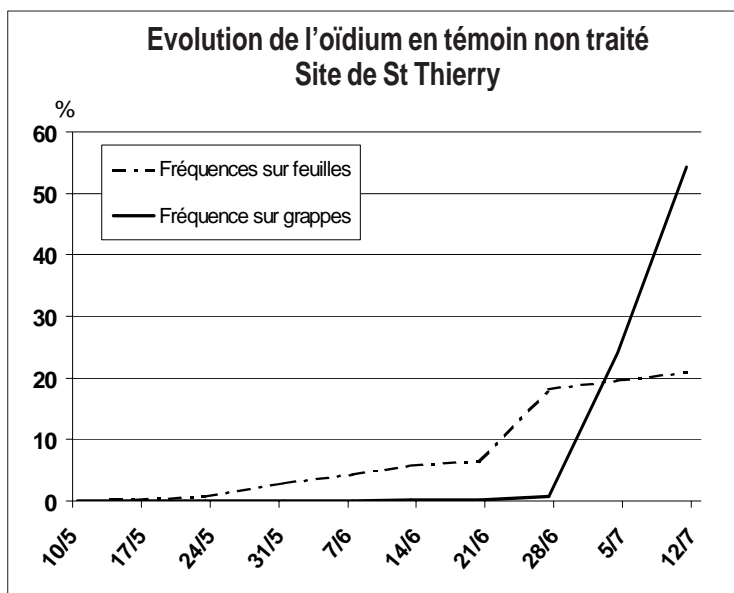
A cette époque, les anti-mildiou pénétrants sont bien adaptés. Toujours anticiper d'une journée (ou deux) en cas d'orages annoncés. Cas particulier des parcelles grêlées, l'utilisation de fongicides systémiques est possible.

- cas des parcelles présentant des taches assez fréquentes, ou encore secteurs concernés par des précipitations orageuses d'importance, maintenir une protection resserrée de 2 jours.

Comptabilisez les différentes familles chimiques utilisées et suivez les règles de limitations prescrites pour la gestion des risques de résistances.

Oïdium

Cette semaine encore, les différentes observations reflètent la montée en puissance des symptômes notamment sur grappes dès lors que la protection a été plus ou moins défaillante ou insuffisante. Par



ailleurs, les conditions climatiques actuelles demeurent favorables à l'expression du champignon parasite. Dans son ensemble, le vignoble présente encore cette semaine une situation assez saine lorsque la protection anti-oïdium est assurée avec rigueur et soin. Les expressions au vignoble sur grappes (baies) sont plus fréquentes d'abord sur les parcelles sensibles mais peuvent également dans une moindre mesure concerner d'autres situations plus atypiques.

Sur le site de St Thierry (non traité), la maladie progresse très sensiblement, la fréquence de grappes attaquées atteint 54 % pour une intensité moyenne d'attaque sur grappes de 7 %. En conditions favorables (climat et parcelles sensibles), l'oïdium devrait encore s'exprimer davantage.

■ **Nos conseils :** tant que le stade pleine fermeture de la grappe n'est pas généralisé, les grappes peuvent être encore sensibles. Actuellement la protection anti-oïdium doit encore être maintenue en toutes situations. Si vous devez intervenir cette semaine, il s'agira

dans la majorité des cas de la dernière intervention. Veiller toujours à assurer une bonne qualité de pulvérisation. L'observation d'éventuels symptômes (surtout sur grappes) est fortement conseillée en parcelles sensibles.

Cas de parcelles présentant des symptômes foliaires et sur grappes assez fréquents, resserrer l'intervalle de protection de 2 jours. Respectez les règles d'utilisation des fongicides concernés par la gestion des résistances.

Botrytis

Les parcelles concernées par le traitement au stade 'B' début fermeture de la grappe, ont en principe acquis ce stade en fin de semaine dernière ou en début de cette semaine. A présent, seules des parcelles plus tardives (tout début fermeture) peuvent encore être concernées par cette éventuelle application.

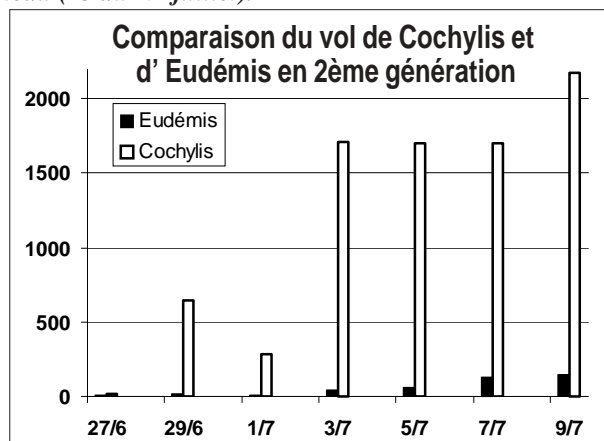
■ **Nos conseils :** réaliser rapidement les dernières applications si nécessaire.

Tordeuses

Cochylis : Le vol de 2ème génération est bien actif et surtout s'est généralisé au cours de la semaine dernière à l'ensemble du vignoble. L'activité de ponte est à présent un peu plus significative depuis le 8 juillet sur les parcelles de la Marne et de l'Aisne. En dehors des oeufs assez marginaux déposés tout début juillet, un premier train de ponte peut être considéré en ce début de semaine. Compte tenu du maintien pour les prochains jours des températures moyennes élevées, la durée d'incubation des oeufs de cochylys ne dépassera pas 8 jours, les éclosions sont prévues vers le 15 juillet. En Côte des Bar, l'activité de ponte est encore très faible (quelques oeufs de cochylys à ce jour).

Eudémis : le vol de seconde génération a débuté progressivement, les captures sont encore très limitées, cependant des oeufs frais ont été détectés en site très sensible à Epernay (Clos l'Abbé) ou encore très localement par exemple à Nogentel.

■ **Nos conseils :** rappel, les traitements à action ovicide stricte ont été préconisés du 3 au 6 juillet pour la Marne, l'Aisne et Montgueux. Autre stratégie concernant l'application d'insecticides préventifs classiques 'stade tête noire' : voir Mémo p°25 et 26, la période optimale d'intervention se situe du 13 au 19 juillet. (privilégier les traitements avant cette fin de semaine pour les secteurs les plus précoces). Pour les utilisateurs de bacillus thuringiensis (Bt), 2 applications sont généralement conseillées (la 2ème après 10 jours, voir Mémo p°24) intervenir également au cours de ce même créneau (13 au 19 juillet).



Rappel : dates de traitements obligatoires contre le vecteur de la Flavescence dorée (scaphoideus titanus) sur la commune de Mareuil le Port :

Les dates d'interventions fixées sont :

- semaine 26 (soit 26-30 juin) pour la 1ère intervention (T1) a du être réalisée
- T2 à J+ 12 ou 14 jours (suivant insecticide homologué cicadelles de la Flavescence dorée et actif contre tordeuses de la grappe traitement préconisé du 13 au 19 juillet).